**Rapport communautaire en matière d’itinérance de 2024-2025 :**

**Feuille de travail « Réfléchir à l’évolution de la réponse à l’itinérance »**

**En quoi consiste cette feuille de travail?**

Au sein du cycle de déclaration de 2024‑2025 du Rapport communautaire en matière d’itinérance (RCMI), la question obligatoire CHR 2 — *Comment l’approche de la communauté en matière de lutte contre l’itinérance a-t-elle changé suite à la mise en œuvre de Vers un chez-soi?* — fait référence à une feuille de travail distincte. Cette dernière a été élaborée afin d’appuyer les communautés à réfléchir à leur approche changeante en matière de lutte contre l’itinérance. À noter que cette feuille de travail s’avère **optionnelle** et est comprise dans l’**Annexe A** ci-après.

**À quoi sert cet outil?**

Cet outil permet d’aider les communautés à réfléchir à la façon dont leur approche en matière d’itinérance a changé et aux répercussions de ces changements à l’échelle locale. Rappelons que cette feuille de travail permet aux communautés de réfléchir aux efforts qu’elles déploient pour atteindre les exigences du programme, notamment :

* atteindre une gouvernance plus intégrée, davantage axée sur la communauté;
* consolider une collaboration significative entre les partenaires autochtones et non autochtones;
* soutenir une prestation de services (accès coordonné);
* soutenir les approches axées sur les données et améliorer la gestion de l’information.

Grâce à cette feuille de travail, les communautés peuvent tenir compte de leurs efforts, examiner l’incidence globale et les moyens par lesquels le programme Vers un chez‑soi a pu soutenir les changements survenus.

Soulignons qu’il s’agit d’un outil **facultatif**. L’objectif est d’aider les communautés dans leur processus de réflexion, afin de leur permettre de répondre à la question CHR 2.

**Qui peut utiliser cet outil?**

Toute communauté peut utiliser cette feuille de travail pour l’aider à réfléchir aux changements qui surviennent dans son approche locale en matière de lutte contre l’itinérance. Cela étant dit, cette feuille de travail a été préparée tout particulièrement à l’intention des communautés financées dans le cadre du volet Communautés désignées (CD) ou du volet Itinérance dans les territoires (IT), afin de les aider à remplir leur RCMI.

**Instructions pour remplir la feuille de travail**

Veuillez trouver ci-dessous les instructions à suivre pour remplir la présente feuille de travail. Il ne s’agit que de suggestions — les communautés sont invitées à utiliser l’outil de la manière qui leur convient le mieux.

1. Téléchargez la feuille de travail du cours en ligne sur les outils de production de rapports du RCMI sur la [Plateforme d’apprentissage sur l’itinérance](https://plateformeapprentissageitinerance.ca/bibliotheque/ressources/rapport-communautaire-en-matiere-ditinerance-de-vers-un-chez-soi-outils-de/).
2. La feuille de travail est organisée en fonction de trois grands thèmes :
	* 1. Gouvernance et partenariats (page 4);
		2. SGII et approche axée sur les résultats (page 5);
		3. Accès coordonné (quatre sous-thèmes : Points d’accès [page 6] ; Triage initial et évaluation plus approfondie [page 7] ; Cartographie des systèmes et Répertoire des ressources [page 8] ; Processus de jumelage et d’aiguillage avec priorisation [page 9]).
3. Pour chaque thème/sous-thème, réfléchissez à la manière dont l’approche locale de lutte contre l’itinérance a évolué au cours des dernières années, et dont elle pourrait continuer à évoluer à l’avenir. Veuillez inclure, dans le cadre de vos réflexions, les changements survenus dans la gestion des données et des renseignements locaux. Par exemple, l’incidence d’avoir des données exhaustives et en temps réel concernant les personnes en situation d’itinérance (c.-à-d. un ensemble de données propre à la personne).
4. Commencez par réfléchir au passé. Examinez les messages‑guides. Par exemple, au le tableau « Gouvernance et partenariats », la première réflexion est la suivante : « Quelle était l’approche de la communauté en matière de gouvernance il y a quelques années? Qu’est‑ce qui devait changer et pourquoi? » Chaque page comprend des questions essentielles dont vous devez tenir compte dans vos réflexions. Celles-ci peuvent ne pas toutes s’appliquer à votre contexte et les communautés n’ont pas besoin de répondre à chacune d’entre elles.
5. Ensuite, réfléchissez à la situation actuelle, soit l’état actuel de vos efforts. Examinez les questions. Par exemple, sous le tableau « Gouvernance et partenariats », la deuxième réflexion se lit comme suit : « Quelle est la situation actuelle? Qu’est‑ce qui a changé? De quelle manière? » Encore une fois, les questions sont fournies à titre indicatif et peuvent ne pas toutes s’appliquer à votre situation actuelle.
6. Poursuivez votre réflexion sur l’état futur idéal. Par exemple, sous le tableau « Gouvernance et partenariats », la troisième réflexion se lit comme suit : « Quel est l’état futur idéal? Qu’est‑ce qui doit encore changer? Pourquoi? ».
7. Enfin, à la dernière réflexion, considérez les répercussions de ces changements sur les différents groupes de votre communauté, notamment :
	* les personnes en situation d’itinérance ou à risque de le devenir;
	* les fournisseurs de services et le système de logement et d’itinérance;
	* les fournisseurs de services et les fournisseurs d’autres systèmes de prestation de services;
	* le grand public;
	* les bailleurs de fonds.

Une fois la feuille de travail remplie, les communautés peuvent consigner leurs observations dans leur RCMI en précisant comment la réponse a évolué au cours des dernières années (voir la question 2 du RCMI). Il n’est pas nécessaire d’annexer la feuille de travail au RCMI.

|  |
| --- |
| **Gouvernance** |
| **Réflexion 1 : Quelle était l’approche de la communauté en matière de gouvernance il y a quelques années? Qu’est‑ce qui devait changer et pourquoi?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Comment les personnes communiquent-elles sur ce qui se passe dans le système de logement et d’itinérance et dans la communauté en général?
* Comment les personnes peuvent‑elles participer au processus décisionnel?
* Comment les décisions, concernant la prestation des services aux personnes en situation d’itinérance ou à risque de le devenir, ont‑elles été prises?
* Comment les changements dans la prestation des services ont‑ils été communiqués aux personnes concernées?
 |
| **Réflexion 2 : Quel est l’état actuel? Qu’est‑ce qui a changé? De quelle manière?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Y a‑t‑il déjà un nouveau modèle de gouvernance ou un modèle de gouvernance amélioré en place? Les partenaires autochtones sont‑ils inclus dans le modèle de gouvernance?
* Qui prend les décisions concernant l’accès coordonné et le SGII?
* Les liens entre les différents groupes de gouvernance sont‑ils plus clairs? Les renseignements sont‑ils communiqués plus ouvertement entre les groupes?
* La communauté travaille‑t‑elle avec de nouveaux partenaires autochtones de manière plus cohérente et continue ou travaille‑t‑elle avec des partenaires existants d’une nouvelle manière?
* Les décisions sont‑elles éclairées par des données de qualité sur les personnes en situation d’itinérance (c.-à-d. un ensemble de données propre à la personne)?
 |
| **Réflexion 3 : Quel est l’état futur idéal? Qu’est‑ce qui doit encore changer? Pourquoi?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** À quoi ressemble un modèle de gouvernance « intégré », « inclusif » ou « équitable » pour votre communauté?
* Votre communauté a‑t‑elle fixé des cibles de réduction de l’itinérance en utilisant des bases de référence précises générées à partir de vos données propres à la personne sur l’itinérance?
* Votre communauté utilise‑t‑elle les données propres à la personne pour établir des stratégies de prévention et de réduction de l’itinérance?
* Que faudrait‑il pour que votre communauté dispose d’une gouvernance véritablement efficace?
 |
| **Réflexion 4 : Quelles sont les répercussions des changements?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Qui a le plus bénéficié des changements apportés à ce jour? De quelle manière?
* Les changements ont‑ils eu des conséquences imprévues ou ont‑ils été couronnés de succès?
 |

|  |
| --- |
| **Système de gestion de l’information sur l’itinérance (SGII) et approche axée sur les résultats** |
| **Réflexion 1 : Quelle était l’approche en matière de gestion des données/de l’information il y a quelques années? Qu’est‑ce qui devait changer et pourquoi?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Combien de systèmes ou d’outils étaient utilisés pour recueillir des données sur l’itinérance?
* Comment les renseignements sur les personnes en situation d’itinérance, ayant besoin d’aide pour leur plan de logement ou de détournement des refuges, étaient‑ils communiqués? Comment les personnes étaient‑elles aiguillées vers les services adéquats?
* Le consentement des clients était‑il requis et des ententes de partage de données étaient‑elles en place?
* Les données étaient‑elles protégées contre tout accès non autorisé?
 |
| **Réflexion 2 : Quel est l’état actuel? Qu’est‑ce qui a changé? De quelle manière?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Les personnes doivent‑elles répéter leur histoire ou communiquer les mêmes renseignements moins souvent?
* Les listes d’attente pour un logement et les services connexes ont‑elles été consolidées, de sorte que les personnes n’ont pas à gérer de multiples processus pour accéder aux ressources en matière de logement?
* Y a‑t‑il eu une réduction de la charge administrative pour les fournisseurs de services utilisant le SGII?
* Les données sur l’itinérance sont‑elles moins fragmentées à l’échelle communautaire?
* Comment les partenaires autochtones sont‑ils mobilisés concernant le SGII?
* Votre liste est‑elle produite par votre SGII?
 |
| **Réflexion 3 : Quel est l’état futur idéal? Qu’est‑ce qui doit encore changer? Pourquoi?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Que faudrait‑il pour que votre communauté dispose d’un SGII véritablement efficace?
* Votre communauté peut‑elle générer des données à partir de celles de votre SGII pour répondre aux exigences en matière de production de rapports, y compris aux résultats de base du programme Vers un chez‑soi?
 |
| **Réflexion 4 : Quelles sont les répercussions des changements?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Qui a le plus bénéficié des changements apportés à ce jour? De quelle manière?
* Les changements ont‑ils eu des conséquences imprévues ou ont‑ils été couronnés de succès?
 |

|  |
| --- |
| **Accès coordonné — Points d’accès au service** |
| **Réflexion 1 : Comment les personnes étaient‑elles mises en contact avec les services il y a quelques années? Qu’est‑ce qui devait changer? Pourquoi?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| **Questions à prendre en considération dans vos réflexions :*** Où les personnes en situation d’itinérance ou à risque de le devenir allaient‑elles pour obtenir de l’aide afin de relever leurs défis en matière de logement? Comment les personnes savaient‑elles où aller chercher de l’aide?
* Comment les personnes étaient‑elles aiguillées vers les services adéquats lorsqu’elles communiquaient pour la première fois avec un travailleur du système de logement et d’itinérance? Existait‑il un processus permettant de faire le suivi de ces aiguillages?
 |
| **Réflexion 2 : Quel est l’état actuel? Qu’est‑ce qui a changé? De quelle manière?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| **Questions à prendre en considération dans vos réflexions :*** Votre communauté peut‑elle mieux expliquer où les personnes peuvent trouver de l’aide pour résoudre leurs problèmes de logement?
* Existe‑t‑il une approche plus coordonnée pour offrir de l’aide au premier point de service?
* Votre communauté peut‑elle reconnaître et décrire plus clairement les ressources disponibles pour lutter contre l’itinérance et indiquer la manière de les accéder?
* Les renseignements sur les personnes en situation d’itinérance, figurant dans le SGII, sont‑ils mis à jour en temps réel, de manière à ce que l’ensemble de données inclue toutes les personnes qui sont entrées en contact avec le système de logement et d’itinérance? Les consentements sont‑ils toujours inclus dans ce processus?
* Les partenaires autochtones sont‑ils mobilisés de manière significative dans les points de service?
 |
| **Réflexion 3 : Quel est l’état futur idéal? Qu’est‑ce qui doit encore changer? Pourquoi?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| **Questions à prendre en considération dans vos réflexions :*** Que faudrait‑il pour que votre communauté ait en place un processus de triage et d’évaluation véritablement efficace?
* Que signifie « accès facile » pour votre communauté? Comment votre communauté peut‑elle savoir si les personnes estiment que vos points de service sont faciles à utiliser ou à joindre?
* Que signifie « accès équitable » pour votre communauté? Comment votre communauté peut‑elle savoir si les points d’accès sont équitables?
* Que signifie « faible obstacle » pour votre communauté ? Comment votre communauté peut-elle savoir si les points d’accès comprennent peu d’obstacles?
 |
| **Réflexion 4 : Quelles sont les répercussions des changements?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Qui a le plus bénéficié des changements apportés à ce jour? De quelle manière?
* Les changements ont‑ils eu des conséquences imprévues ou ont‑ils été couronnés de succès?
 |
| **Accès coordonné — Triage initial et évaluation plus approfondie** |
| **Réflexion 1 : Comment les travailleurs recueillaient‑ils les renseignements nécessaires à la planification des services/aux aiguillages il y a quelques années?****Qu’est‑ce qui devait changer et pourquoi?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Combien de formulaires de prise en charge étaient en place? Les questions posées sur les différents formulaires étaient‑elles cohérentes? Les personnes devaient‑elles remplir plusieurs fois le même formulaire ou un formulaire similaire?
* Combien d’outils d’évaluation étaient utilisés? Les personnes devaient‑elles remplir plus d’un outil?
* Comment les renseignements étaient‑ils communiqués entre les travailleurs qui desservaient la même personne ou la même famille à trouver un logement ou à entrer en contact avec d’autres services au sein de la communauté?
 |
| **Réflexion 2 : Quel est l’état actuel? Qu’est‑ce qui a changé? De quelle manière?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Y a-t-il une plus grande uniformité dans l’information recueillie auprès des personnes dans l’ensemble du système de logement et d’itinérance, le cas échéant?
* Y a‑t‑il eu une amélioration des services d’aiguillage d’une manière ou d’une autre?
* Les renseignements sur les personnes, figurant dans votre SGII, sont‑ils mis à jour en temps réel? Les plans de logement sont‑ils mis à jour en temps réel?
* Les partenaires autochtones sont‑ils mobilisés de manière significative dans le cadre du processus de triage et d’évaluation?
 |
| **Réflexion 3 : Quel est l’état futur idéal? Qu’est‑ce qui doit encore changer? Pourquoi?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Que faudrait‑il pour que votre communauté ait en place un processus de triage et d’évaluation véritablement efficace?
* La communauté a‑t‑elle mis en place une procédure pour évaluer le processus de triage et d’évaluation? Dans l’affirmative, quel est le mécanisme de résolution des problèmes ayant été déterminé?
* Existe‑t‑il un processus en place pour reconnaître quand les choses vont bien et célébrer les réussites?
 |
| **Réflexion 4 : Quelles sont les répercussions des changements?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Qui a le plus bénéficié des changements apportés à ce jour? De quelle manière?
* Les changements ont‑ils eu des conséquences imprévues ou ont‑ils été couronnés de succès?
 |
| **Accès coordonné — Cartographie du système et Répertoire des ressources**  |
| **Réflexion 1 : Comment les ressources en matière de logement étaient‑elles documentées il y a quelques années? Qu’est‑ce qui devait changer et pourquoi?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** La communauté dispose‑t‑elle d’un document qui énumère et décrit les ressources en matière de logement (p. ex. les unités, les subventions et les mesures de soutien) qui sont disponibles pour les personnes en situation d’itinérance?
* La communauté dispose‑t‑elle d’un document décrivant les conditions d’admissibilité à ces ressources en matière de logement?
* La communauté dispose‑t‑elle d’un processus documenté pour attribuer les ressources en matière de logements vacants aux personnes en situation d’itinérance (unités, subventions, mesures de soutien)?
 |
| **Réflexion 2 : Quel est l’état actuel? Qu’est‑ce qui a changé? De quelle manière?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** La communauté possède-t-elle actuellement une cartographie des systèmes ?
* Le Répertoire des ressources de l’accès coordonné est‑il à jour et complet? Existe-t-il un processus pour en faire la mise à jour?
* Les fournisseurs de services dirigés par des Autochtones qui fournissent des logements sont‑ils inclus dans le Répertoire des ressources?
 |
| **Réflexion 3 : Quel est l’état futur idéal? Qu’est‑ce qui doit encore changer? Pourquoi?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Existe‑t‑il des ressources en matière de logement qui ne figurent pas dans le Répertoire des ressources que votre communauté souhaiterait ajouter, de sorte que, lorsque ces ressources se libèrent, elles soient comblées au moyen de votre Liste de priorité (de temps en temps ou en permanence)?
* Existe‑t‑il un processus permettant de comparer les ressources en matière de logements pour les personnes en situation d’itinérance (l’offre) et les besoins non satisfaits dans la communauté (la demande)? Si oui, que se passe‑t‑il en cas d’écart entre l’offre et la demande? Comment ce problème est‑il résolu?
 |
| **Réflexion 4 : Quelles sont les répercussions des changements?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Qui a le plus bénéficié des changements apportés à ce jour? De quelle manière?
* Les changements ont‑ils eu des conséquences imprévues ou ont‑ils été couronnés de succès?
 |

|  |
| --- |
| **Accès coordonné — Jumelage et aiguillage avec priorisation** |
| **Réflexion 1 : Quelle était l’approche d’attribution des ressources relatives aux logements vacants il y a quelques années? Qu’est‑ce qui devait changer et pourquoi?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** En général, comment les fournisseurs de logement, qui disposaient de ressources de logement dédiées aux personnes en situation d’itinérance (logements, subventions, mesures de soutien), ont‑ils attribué leurs logements vacants?
* Votre communauté disposait‑elle d’un document décrivant la façon dont les logements vacants ont été comblés dans les ressources liées au logement qui étaient disponibles uniquement pour les personnes en situation d’itinérance?
* En général, que se passait‑il lorsque plusieurs personnes ou familles étaient admissibles pour le même logement, la même subvention ou le même gestionnaire de cas? Comment la décision était‑elle prise quant à la personne qui recevrait une offre?
 |
| **Réflexion 2 : Quel est l’état actuel? Qu’est‑ce qui a changé? De quelle manière?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Les renseignements concernant les logements vacants et la manière dont ils sont attribués sont‑ils communiqués plus ouvertement?
* Des correspondances plus appropriées sont‑elles établies entre les personnes en situation d’itinérance et les ressources qui se libèrent, qu’il s’agisse de logement, de subventions ou de mesures de soutien?
* De nouvelles tables de concertation de cas ont‑elles été mises sur pied pour contribuer au processus de jumelage et d’aiguillage vers les logements vacants? Les tables existantes ont‑elles été renforcées?
* Les partenaires autochtones sont‑ils mobilisés de manière significative dans le processus de recherche de logements vacants et d’aiguillage?
 |
| **Réflexion 3 : Quel est l’état futur idéal? Qu’est‑ce qui doit encore changer? Pourquoi?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Que faudrait‑il pour que votre communauté ait en place un processus de jumelage et d’aiguillage vers les logements vacants véritablement efficace?
* La communauté a‑t‑elle mis en place un processus pour évaluer le processus de jumelage et d’aiguillage vers les logements vacants? Dans l’affirmative, quel est le mécanisme de résolution des problèmes qui a été déterminé?
* Existe‑t‑il un processus pour reconnaître que les choses vont bien et célébrer les réussites?
 |
| **Réflexion 4 : Quelles sont les répercussions des changements?** | **[Inscrivez vos réflexions ici…]** |
| *Questions à prendre en considération dans vos réflexions :** Qui a le plus bénéficié des changements apportés à ce jour? De quelle manière?
* Les changements ont‑ils eu des conséquences imprévues ou ont‑ils été couronnés de succès?
 |